

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 08/04/2014

Date d'affichage : 09/04/2014

de la Commune de COGOLIN
Séance du MARDI 15 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze et le quinze avril à 18 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc-Étienne LANSADÉ,

PRESENTS : Marc-Étienne LANSADÉ – Éric MASSON – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Régine RINAUDO – Rémy FÉLIX – Laëtitia PICOT – Jérôme SUEUR – Maria De Fatima FIANDINO – Aimé GARNIER – Patricia BERENGUIER – Élisabeth CAILLAT – Pascal CORDÉ – Anthony GIRAUD – Christelle DUVERNET – Jonathan LAURITO – Marie-Ly GARCIA – Sébastien MACREZ – Jean-Jacques GABERT – Jeanne LAURITO – Johan TOUCAS – Valérie ROBIN – Michel DALLARI – Carole RUIZ – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR – Malika OUAREZKI – Jean-François FARNET – Patricia PENCHENAT -

Formalités de publicités effectuées,
le : **18 AVR. 2014**
Transmis en Sous-Préfecture de
DRAGUIGNAN, le **17 AVR. 2014**
Visa du : **17 AVR. 2014**

POUVOIRS : Margaret LOVERA à Audrey TROIN / Patrick CLAUDEL à Patrick GARNIER / Andrée GRAZIANI à Patricia BERENGUIER /

ABSENTE : Monique LEBLANC –

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Il convient de procéder au scrutin majoritaire à la désignation des représentants de la Commune au sein des divers établissements publics de coopération intercommunales désignations s'effectuant à bulletin secrets.

SIVU du GOLFE de SAINT-TROPEZ/PAYS des MAURES

2 Délégués titulaires
2 Délégués suppléants

SYNDICAT INTERCOMMUNAL de DISTRIBUTION d'EAU de la CORNICHE des MAURES SIDECM

2 Délégués titulaires
2 Délégués suppléants

SYNDICAT SYMIELEC VAR

1 Délégué titulaire
1 Délégué suppléant

N° 2014/035

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ASSAINISSEMENT COGOLIN - GASSIN

4 Délégués titulaires
2 Délégués suppléants

SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DES MAURES

1 Délégué titulaire
1 Délégué suppléant

SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS d'AIDE AUX ACHATS DIVERS (SIVAAD)

2 Délégués titulaires
2 Délégués suppléants

COMMISSION d'APPEL d'OFFRES du SIVAAD

1 Délégué titulaire
1 Délégué suppléant

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, décide, à l'UNANIMITE de ne pas procéder au scrutin secret de ces nominations.

Les résultats sont les suivants :

SIVU DU PAYS DES MAURES ET DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ/PAYS DES MAURES

32 votants

Sont élus avec 25 voix :

Délégués titulaires : Eric MASSON – Audrey TROIN -
Délégués suppléants : Laëtitia PICOT – Valérie ROBIN -

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA CORNICHE DES MAURES

32 votants

Sont élus avec 25 voix :

Délégués titulaires : Marc-Etienne LANSADÉ – Rémy FELIX -
Délégués suppléants : Eric MASSON – Anthony GIRAUD -

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

SYMIELEC VAR

32 votants

Sont élus avec 25 voix :

Délégué titulaire : Audrey TROIN

Délégué suppléant : Jérôme SUEUR

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
COGOLIN-GASSIN**

32 votants

Sont élus avec 25 voix :

Délégués titulaires : Marc-Etienne LANSADE – Rémy FELIX –
Anthony GIRAUD – Audrey TROIN

Délégués suppléants : Eric MASSON – Patricia BERENGUJER -

SYNDICAT MIXTE DU MASSIF DES MAURES

32 votants

Sont élus avec 25 voix :

Délégué titulaire : Rémy FELIX

Délégué suppléant : Patrick GARNIER

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS
DIVERS (S.I.V.A.A.D)**

32 votants

Sont élus avec 25 voix :

Délégués titulaires : Laëtitia PICOT – Jérôme SUEUR

Délégués suppléants : Rémy FELIX – Aimé GARNIER

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU SIVAAD

32 votants

Sont élus avec 25 voix :

Délégué titulaire : Jérôme SUEUR

Délégué suppléant : Rémy FELIX

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

Le Maire,



Marc-Etienne LANSADE